

FORMATION

QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE « ENTRAÎNEMENT A LA COMPETITION »

BEES 1^{er} DEGRE CKDA

Contrôle continu des connaissances

CENTRE ORGANISATEUR

CREPS de BOURGOGNE
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE DE CANOË KAYAK

COORDINATION DE LA FORMATION

Frédéric IMBERT, Conseiller Technique Sportif Canoë Kayak de Bourgogne,
José RUIZ, Conseiller Technique Sportif Canoë Kayak de Bourgogne
Nathalie KOENDERS, formatrice au CREPS

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- ♦ Etre titulaire du BEES 1^{er} degré CKDA.
- ♦ Etre titulaire d'une attestation de performance, attestée par l'équipe de formation, dans les 2 embarcations monoplaces (Course en ligne, slalom ou descente) d'un niveau au moins égal au barème de l'arrêté du 7 juillet 1989. !!! Compte tenu des délais très courts, le candidat devra fournir une attestation dans une embarcation de son choix à l'inscription et fournir la 2^{ème} attestation avant les épreuves de certification finale (soit avant le 21 juin 2010).
- ♦ Retirer un dossier d'inscription au CREPS de Bourgogne – Dijon ou au comité régional de Canoë Kayak de Bourgogne, puis le transmettre complet au CREPS au plus tard le **15 décembre 2009**.

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

Date limite d'inscription

15 décembre 2009

Dates

Du 7 janvier 2010 au 21 juin 2010

Durée

180 heures (Dont 99 heures en centre et 81 heures en entreprise).

Lieu

CREPS et COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK de Bourgogne.

Frais pédagogiques et aides

Formation : 1245 €uros

Les coûts de formation peuvent être pris en charge partiellement ou totalement par divers dispositifs. Se renseigner auprès du centre organisateur ou contacter directement Frédéric IMBERT, CTS Canoë Kayak de Bourgogne au 06.07.74.61.00

N.B. : les frais d'hébergement et de transport sont à la charge des stagiaires.

OBJECTIFS, ORIENTATIONS ET PROGRAMME DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de permettre aux futurs candidats titulaires du BEES 1^{er} degré CKDA d'obtenir le DE Canoë Kayak (Niveau 3).

La formation se déroule sur 6 mois en alternant une formation théorique en centre et une formation pratique lors de stage d'entraînement, d'organisation d'une compétition et d'un stage en entreprise.

Contenus pédagogique :

- module étude de la compétition et des athlètes (les structures organisatrices et le cadre juridique, les facteurs déterminants de la haute performance, les parcours d'excellence sportive, la participation à l'organisation de compétitions, l'observation des attitudes et des conduites en situation de compétition),
- module animation et pédagogie (la préparation, la conduite, l'évaluation des séances d'entraînement et des compétitions, la participation à l'élaboration des contenus et à l'organisation des programmes d'entraînement),
- module pratique (la sécurité, les méthodes de sauvetage, l'entretien et le choix du matériel et des équipements).